

# Coordination des conseils de quartier

## Réunion du 24 novembre 2014 au Centre Ramenas

**Présents conseils de quartier** : Mario CAPPELLETTO (Jean Moulin Beaumonts) ; Joseph BESSMOULIN (Ramenas Léo Lagrange) ; Michel ESCOUTE (Jean Moulin Beaumonts) ; Akila HADDADOU (Villiers Barbusse) ; Céline HEDHUIN (Ramenas Léo Lagrange) ; Bernard LELIEVRE (Paul Signac Murs à Pêches) ; Frédéric MARION (Branly Boissière) ; Odile PELEKET (Ramenas Léo Lagrange).

**Présents Ville** : Laurent ABRAHAMS (maire adjoint délégué à la propreté et à la voirie) ; Tania ASSOULINE (maire adjointe déléguée à la démocratie locale et à la vie des quartiers) ; Sylvie BASTE-DESHAYES (responsable mission citoyenneté) ; Nicolas DURAND (responsable du département propreté urbaine et garage).

**Elus du quartier** : Michèle BONNEAU ; Rachid ZRIOUI

**Excusés** : Marie-Hélène CARLIER; Evelyne LE GALL (La Noue Clos français) ; François LOBIYED (Bas Montreuil Bobillot) ; Catherine VELLA (Solidarité Carnot)

*La séance est ouverte à 20 heures 15.*

*La réunion est animée par le collectif d'animation du conseil de quartier Ramenas - Léo Lagrange.*

### **Introduction**

Tania Assouline apporte les informations suivantes :

- un point d'étape sur la démocratie locale et la présentation du projet de budget participatif de la Ville seront inscrits à l'ordre du jour de la CCQ du 8 décembre ;
- le groupe citoyen de la Charte promoteurs a été constitué (avec 10 conseils de quartier représentés), le calendrier des réunions a été arrêté et la charte sera validée par le Conseil municipal en 2015 ;
- le Maire conviera les habitants à une réunion publique d'information sur le budget municipal en amont de la séance du Conseil municipal sur ce sujet ;
- les arpentages du Maire reprendront à compter du 28 novembre, suivant un calendrier en cours de finalisation ;
- une nouvelle procédure de démarche de concertation sur les PEPA (petits espaces publics autrement) a été mise en place.

Une représentante du collectif d'animation du conseil de quartier regrette le faible nombre de représentants des conseils de quartier à la réunion de ce soir.

### **Présentation du quartier**

Le quartier Ramenas – Léo-Lagrange est délimité par les boulevards de la Boissière et Aristide Briand, la rue de Romainville et l'autoroute A86. Il se situe à l'intersection de trois communes : Noisy-le-Sec, Romainville et Montreuil.

Le quartier se caractérise par trois établissements publics : l'hôpital intercommunal André Grégoire (ouvert en 1965 par 9 communes et deuxième employeur public après la Mairie), le collège Fabien (qui accueille 700 élèves et propose des classes CHAM) et la bibliothèque (qui emploie trois personnes à temps plein et propose de nombreuses activités). Il compte également un centre de santé et une PMI, en commun avec le quartier Branly-Boissière. Par ailleurs, le centre de quartier a été rénové récemment et est utilisé par de nombreuses associations. Un marché se tient deux fois par semaine. La Poste a été déplacée dans le quartier Branly-Boissière. Avec seulement deux lignes de bus (129 et 345), le quartier manque de transports en commun. Enfin, le quartier compte de nombreuses grandes rues plantées d'arbres et dispose de peu de réserves foncières – ce qui s'avère problématique compte tenu de la croissance de la population.

En 2010, la population du quartier comptait 5 025 habitants, dont 30 % de moins de 20 ans, plus d'un tiers de familles monoparentales et 52 % de locataires. Le taux de chômage s'élevait à 22 %. Aujourd'hui, 50 % des moins de 30 ans sont sans emploi. Le taux de scolarisation des enfants jusqu'à 18 ans est élevé, mais n'est que de 44 % pour les 18-24 ans. Un tiers des jeunes du quartier est sans diplôme.

Le quartier sera entièrement concerné par le dispositif politique de la Ville. Il l'était déjà lors de la période précédente, ce qui soulève d'importantes interrogations quant à l'efficacité des mesures et leur pertinence. Il n'y a eu aucune amélioration sur le taux de pauvreté. Les habitants espèrent fortement que des mesures fortes sur le quartier vont être prises sur ce sujet, en s'appuyant sur leur « expertise ».

Le quartier ne compte qu'un médecin généraliste pour 5 000 habitants (alors même qu'il accueille un foyer-logement), et aucune crèche. En outre, les équipements publics sportifs et culturels les plus proches, de même que les banques, sont ceux de Romainville, voire Rosny (dont le Centre Commercial Rosny 2). Ou alors il faut obligatoirement se déplacer dans les autres quartiers de Montreuil, et très souvent dans le Bas Montreuil, avec les problèmes de transports en commun inhérents au quartier.

Enfin, les entreprises sont peu nombreuses, ce qui limite le nombre d'employeurs potentiels.

Au total, les habitants se sentent globalement délaissés, se percevant comme des Montreuillois de seconde zone, et qualifient souvent le quartier d'oublié.

## **La propreté à Montreuil**

Une représentante du collectif d'animation précise que la CCQ a souhaité laisser le temps à la nouvelle Municipalité de s'installer avant d'aborder la thématique de la propreté.

Laurent Abrahams observe que cette problématique est systématiquement soulevée par les conseils de quartier et lors de chaque arpentage. C'est une préoccupation quotidienne des habitants, tout en étant un sujet très subjectif. Le Maire rappelle régulièrement le droit des Montreuillois à un environnement de qualité, qui nourrit aussi le sentiment de fierté d'appartenance à un quartier. Cette thématique rejoint aussi celles de la sécurité et de la citoyenneté. A cet égard, elle constitue une porte d'entrée pour la participation citoyenne et à l'implication dans la vie locale.

Pour répondre aux attentes des habitants, la Ville a mobilisé l'ensemble des services et lancé plusieurs opérations (nettoyage, peinture, signalisation, enrobage des trottoirs, retrait des voitures tampons, verbalisation des dépôts sauvages, etc.). Les pieds d'arbres, qui participent au sentiment de propreté insuffisante, ont été recensés. En outre, le montant de la

verbalisation des dépôts sauvages a été augmenté à 300 euros. Plusieurs « points noirs » ont été identifiés, notamment rue de la Montagne pierreuse avec 12 tonnes de dépôts sauvages par semaine (le plus souvent le fait des sous-traitants d'entreprises de BTP) et une réflexion sur les solutions à mettre en œuvre est en cours (vidéosurveillance infrarouge, organisation de « planques »).

Nicolas Durand ajoute qu'une proposition de changement de juridiction sera soumise au Conseil municipal (pour passer du tribunal administratif au tribunal de police), afin de pouvoir verbaliser les dépôts sauvages à hauteur de 2 500 euros.

Laurent Abrahams ajoute que le nombre de 140 agents de propreté ne pouvant pas être augmenté, pour des contraintes budgétaires, la Ville travaille à la modernisation de ses outils (nouveau matériel, numérisation, développement de Sésam, etc.) et investit dans du nouveau matériel. De nouvelles machines sont actuellement testées. Une grande importance est également accordée à la gestion de l'entretien des équipements et à la coordination des différents services concernés (y compris les gestionnaires urbains de proximité et les bailleurs). Les encombrants passeront à nouveau de façon régulière et la Ville récupérera la compétence du ramassage des corbeilles (actuellement confiée à Est Ensemble).

Enfin, un travail de pédagogie et d'accompagnement des nouvelles pratiques (tri, recyclage, utilisation des déchetteries et des PAV, retour des déchets toxiques, électroménagers, électroniques ou automobiles aux commerçants, etc.) sera conduit. Il s'agit également de soutenir les démarches citoyennes et l'action des associations dans ce domaine. Les conseils et les antennes de quartier ont également un rôle à jouer, pour relayer les informations mais aussi favoriser l'implication citoyenne.

Nicolas Durand ajoute que plusieurs études seront conduites en 2015, en lien avec la propreté et en vue de coordonner l'ensemble des intervenants et des actions :

- sur la sécurité et notamment la gestion de l'éclairage, l'objectif étant de présenter en octobre 2015 un budget pluriannuel de remise en état du réseau d'éclairage ;
- sur le stationnement (particulièrement problématique rue de Paris et bd de la Boissière) et le développement de nouvelles technologies de verbalisation ;
- sur le règlement de voirie (pour imposer aux commerçants qui installent une terrasse de nettoyer les mégots, par exemple) ;
- sur le règlement de collecte, qui sera revu dans le courant du premier semestre pour refléter l'évolution des compétences d'Est Ensemble en matière de gestion des déchets.

La gestion des déchets constitue un élément clé du cadre de vie. Changer les habitudes permettra notamment de réduire le nombre d'actions d'enlèvement des encombrants pour accroître celui des opérations de nettoyage quotidien.

Un habitant demande s'il est prévu de conclure un contrat de service avec Est Ensemble, prévoyant notamment des pénalités.

Nicolas Durand répond par la négative, Est Ensemble étant une collectivité territoriale et non un prestataire. Il s'agit donc plutôt de mettre en place un partenariat.

Par ailleurs, le Maire a décidé de renforcer la direction des espaces publics en créant un poste de directeur général en charge de la gestion de la tranquillité publique. Enfin, les chefs d'équipe seront désormais équipés de Smartphones, notamment afin de rendre plus visible leur action (la plupart des déchets sont ramassés entre 6h et 8h du matin, par exemple).

Un habitant regrette que dans certains quartiers, les interventions du service de la voirie soient très espacées.

Nicolas Durand précise que Montreuil compte 160 kilomètres de voirie et 320 kilomètres de trottoir, auxquels s'ajoutent les places et plus de 6 kilomètres de voies inférieures à 2 mètres de large sur lesquelles aucun véhicule motorisé de nettoyage ne pouvait passer – mais une nouvelle machine arrivera dans deux semaines.

### **Débat/Parole aux quartiers**

Une représentante du collectif d'animation demande quel peut être le rôle des conseils de quartier pour relayer les actions de la Ville en matière de propreté.

Laurent Abrahams les invite à communiquer largement au sujet de Sésam et à susciter l'implication citoyenne des habitants. Toute initiative favorisant l'amélioration de l'état de l'espace public sera la bienvenue.

Nicolas Durand leur suggère également de se rapprocher des GUP (gestionnaires urbains de proximité), afin d'identifier les rues les plus problématiques dans le cadre des opérations « coup de poing » (une par quartier et par mois).

Un habitant considère que la présence humaine d'agents favorise davantage un comportement citoyen que les machines. Or les agents sont moins visibles que par le passé.

Nicolas Durand précise qu'il a été décidé de faire intervenir les agents très tôt le matin afin qu'ils ne soient plus interpellés voire insultés par les passants que leur présence gêne. Par ailleurs, il est important d'accroître le nombre de passages des machines dans la journée.

Un habitant regrette que les camions de ramassage des ordures ménagères et des cartons ne ramassent pas les sacs au sol ou placés sur ou à côté des poubelles.

Nicolas Durand explique que les prestataires d'Est Ensemble ont pour mission de faire remonter l'information – charge à Est Ensemble de la faire également remonter à la Ville. De ce point de vue, équiper les équipes de smartphones fera pleinement sens et sera gage de réactivité et d'efficacité, mais aussi d'optimisation de l'organisation.

Tania Assouline insiste à nouveau sur l'importance de Sésam, dont le processus de réponse est en cours d'amélioration. Elle invite à son tour les conseils de quartier à communiquer largement sur ce dispositif.

Une habitante pose la question du nettoyage des mégots. Elle demande notamment si les cafés/restaurants ont l'obligation d'installer des cendriers extérieurs.

Nicolas Durand indique qu'un tri est assuré par le Siap afin que les mégots ne polluent pas les eaux. Par ailleurs, les cafetiers peuvent être contraints d'installer une poubelle à mégots en même temps qu'une terrasse. Tel sera notamment l'objet de la révision du règlement de voirie. Enfin, les cendriers publics qui ont été installés devant les deux écoles maternelles ont suscité le mécontentement des parents.

Une habitante indique que les riverains sont excédés par les problèmes de propreté du marché Fabien. Elle ajoute que les troncs d'arbres coupés et non dessouchés pourrissent et servent de poubelles.

Nicolas Durand insiste sur l'importance de signaler ces cas sur Sésam. Par ailleurs, une proposition de création d'une enveloppe budgétaire de gestion des pieds d'arbre sera présentée au Conseil municipal au mois de février dans le cadre du vote du budget.

Une habitante indique que le lierre et la lavande sont une bonne solution pour fleurir les pieds d'arbre et résoudre les questions de propreté.

Nicolas Durand en convient, sous réserve qu'il s'agisse de rues peu passantes.

Une habitante propose de mettre en place des actions pédagogiques pour sensibiliser et éduquer les enfants à la propreté.

Nicolas Durand indique que la totalité des prestataires financés par les impôts locaux (Est Ensemble, Sitom 93, Sedif, etc.) ont une mission d'éducation à l'environnement. Mais Est Ensemble ne compte que trois animateurs dédiés à ce sujet, par exemple.

Une habitante suggère d'en informer les centres de loisirs et les écoles.

Une autre habitante demande s'il est prévu de mettre en place des poubelles avec des puces afin de facturer les ordures en fonction de leur poids – ce qui inciterait les habitants à se rendre à la déchetterie ou à recycler.

Nicolas Durand répond que dans les villes où ces équipements ont été expérimentés, les tas sauvages se sont multipliés et il a fallu cadenasser les poubelles pour empêcher les habitants de placer leurs ordures dans celles de leurs voisins. Ce dispositif de facture au poids existe à Montreuil pour les déchets des commerçants et des entreprises.

Tania Assouline précise qu'il convient que la Ville et Est Ensemble assurent correctement leurs compétences, ce qui est en cours d'amélioration, avant de lancer des campagnes de communication/sensibilisation".

Une habitante suggère de communiquer, le moment venu, sur les compétences de la Ville et celles d'Est Ensemble mais aussi sur la nouvelle organisation de la collecte des encombrants (en plus de la possibilité de prendre rendez-vous).

Tania Assouline ajoute qu'en matière de sensibilisation et d'éducation à la propreté, les initiatives d'habitants et d'associations ont toute leur importance également – étant entendu qu'elles interviennent en complément et non en substitution des actions de la Ville.

Sylvie Baste a le sentiment que pour être pleinement comprises et partagées, ces initiatives peuvent être présentées sous l'angle de la lutte contre les incivilités. Il apparaît également qu'il est très efficace de prévoir des moments de convivialités lors des actions de nettoyage, et d'impliquer les enfants. Enfin, le sujet de l'entretien a toute son importance également.

Laurent Abrahams indique que les services chargés de l'entretien seront désormais systématiquement associés en amont aux projets relatifs aux espaces publics (PEPA, etc.).

Un habitant suggère de verbaliser les véhicules qui stationnent en double file dans la rue de Paris et sur le boulevard de la Boissière.

Une habitante demande qui s'occupe des SDF installés sur les trottoirs.

Tania Assouline répond que c'est le rôle des services sociaux.

## **Préparation de la réunion suivante**

Les informations sur la prochaine réunion qui devrait se tenir au mois de janvier seront communiquées ultérieurement.

## Coordination des conseils de quartier

Les représentants du conseil de quartier Jean-Moulin – Beaumonts proposent d'organiser une réunion sur la circulation et le stationnement, le 11 mars.

*La réunion est levée à 22 heures 45.*